

# **PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 OCTOBRE 2025**

*L'an deux mille vingt-cinq, le trois du mois d'octobre, à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de cette commune, dûment convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CARRIÈRE François, maire.*

**Date de la convocation du Conseil Municipal :** 26 septembre 2025

**Sont présents :** BÉGUÉ Elodie, BLANC Sébastien, BLANC Stéphane, BOUZID Patricia, CARRIÈRE François, HENRY Christian, JANKOWSKI Sandrine, MAUREL Jacques, MOUYSET Sandrine, POUGET Sabine, SOLIER Richard.

**Absents et excusés :** GAYRARD Patrick, SOULIÉ Jean-Marc.

**Secrétaire de séance :** HENRY Christian.

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu et le procès-verbal de la dernière séance. Monsieur le Maire demande au conseil de rajouter une délibération à l'ordre du jour concernant une demande de subvention au titre du FAL. Le conseil valide ce rajout.

## **ACCEPTATION D'UN DON D'UN ADMINISTRÉ**

Monsieur le Maire indique qu'un administré lui a remis un chèque de 1500 € pour soutenir les projets de la Commune. Le Conseil Municipal accepte ce don librement consenti et sans contrepartie.

## **MISE A JOUR DU TABLEAU DE LA VOIRIE COMMUNALE**

Monsieur le Maire indique que la Commission voirie s'est réunie afin de mettre à jour le tableau de classement de la voirie communale (route et chemins communaux) ouverte à la circulation publique. Ce tableau permet de recenser les voiries sur lesquelles la commune effectue des travaux d'entretien et de permettre d'ajuster la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'État aux communes. Le Conseil Municipal approuve le tableau présenté.

## **VENTE DES TERRAINS DE L'EMINADE**

Monsieur le Maire indique qu'il a reçu des personnes pour l'acquisition des deux derniers terrains du lotissement l'Eminade. Le Conseil Municipal autorise leurs ventes. Il autorise également le Maire à signer les actes notariés.

## **TRAVAUX MUR DU CIMETIERE : DEMANDE DE DETR**

Monsieur le Maire indique qu'une demande de DETR avait été déposée auprès de la Sous- Préfecture pour les travaux sur le mur de soutènement de la mairie. Il indique avoir rencontré Monsieur le Sous-Préfet car des travaux plus urgents sont à prévoir sur la façade Ouest du mur du cimetière. Celui-ci lui a confirmé la possibilité de reporter les crédits alloués, sur les travaux du cimetière. Le Conseil Municipal valide ce nouveau projet et son plan de financement.

## **ECOLE / SIVOS DU PAYS SEGALI**

Depuis le mois d'avril, il n'y a pas eu de réunion du Conseil Syndical du SIVOS.

Le PEDT (Projet Educatif de Territoire) est en cours de renouvellement sur le territoire du Pays Ségal pour la période 2026 à 2029. Ce projet sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil d'école qui doit avoir lieu le 16 octobre 2025.

La réunion de rentrée de l'école a fait ressortir des problèmes au niveau du transport scolaire. Des échanges avec l'entreprise Chauchard sont en cours pour la résolution de ces problèmes.

## **PAYS SEGALI COMMUNAUTÉ : MODIFICATION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION**

Monsieur MAUREL Jacques a participé à la réunion des maires de la Communauté de Communes en l'absence du Maire. Un rendez-vous est prévu le lundi 3 novembre dans les locaux de la CC. La Commission communale

« urbanisme » sera convoquée afin de participer aux travaux. La réunion voirie prévue ce jour devra être déplacée.

Les travaux de Grandsagnes sont quasiment terminés. Le carrefour est modifié. L'entreprise a fait un bon travail. Il reste à réaménager l'espace poubelle ; un container verre a été rajouté. Monsieur le Maire va rencontrer M. AT du Conseil Départemental pour envisager la création d'une aire de co-voiturage.

La CLET (Commission Locale d'Evaluation des Charges) s'est réunie le 9 septembre afin de réévaluer les charges liées aux transferts de compétences des Accueils collectifs de mineurs, des Structures petite enfance et des Relais petite enfance. La participation de la commune est donc revue à la hausse pour ces trois compétences. Le conseil municipal valide ces augmentations.

### **DEMANDE DE SUBVENTIONS AU TITRE DU FAL**

Monsieur le Maire indique que les travaux de modification du carrefour de Grandsagnes peuvent bénéficier d'une subvention au titre du Fond d'Action Locale. La demande doit être déposée avant le 15 octobre 2025 pour examen de la commission départementale. Le Conseil valide cette demande.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Aveyron Ingénierie : l'assemblée générale aura lieu le 4 novembre 2025 à 15h00 à Baraqueville.
- Aveyron Innovation : Afin d'accompagner les mutations sociales et technologiques et de répondre aux défis du changement climatique, le Département a initié la création de l'Agence Aveyron Innovation. Elle porte l'ambition de faire de l'Aveyron un territoire connecté et durable, innovant et attractif. Cette nouvelle structure regroupe le SIEDA le SMICA et le Département. Elle sera financée par les communautés de communes à raison de 7-8 € par habitants.
- Le maire a sollicité l'office de tourisme pour la création d'un QR code qui devait être placé au niveau de la borne de recharge pour véhicules électriques afin de permettre aux personnes de visiter le village durant l'attente de la recharge de leur véhicule. en scannant ce QR code, un lien s'ouvrira vers la brochure « flânerie à Boussac ».
- La sortie du Conseil Municipal a lieu le samedi 11 octobre. Le rendez-vous pour le départ est fixé à 8h00 devant la mairie.
- Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 14 novembre à 20h30

L'ordre du jour de la séance étant épuisée, la séance est levée à 22h45.

---

Le Maire,  
François CARRIÈRE

Le secrétaire de séance  
Christian HENRY